Deux Vallées
Communauté de Communes

DÉPOSEZ VOS PAPIERS DANS LE BAC JAUNE



Depuis février 2014, la collecte des papiers et journaux se fait en monoflux. Vous devrez les déposer dans le bac jaune. Ce choix a été fait par les élus du fait de l'évolution technique du tri des déchets, car le centre de tri de Saint-Just en Chaussée, qui réceptionne nos emballages et papiers, est en capacité technique de les trier ensemble.

La collecte du papier dans le bac bleu s'est terminée en février 2014. Depuis, tous les papiers vont dans le bac jaune. C'est ce que l'on appelle la collecte en monoflux.

C'était LE changement de collecte du début d'année 2014

Depuis février 2014, vous ne devez plus déposer vos papiers dans le bac bleu. Aujourd'hui, le centre de tri est en mesure de séparer facilement, et sans contrainte, le papier des autres déchets recyclables. Ce changement est en cohérence avec les modalités de tri des territoires voisins (Pays des Sources, Noyonnais et prochainement Compiégnois) qui sont également passés à la collecte en monoflux.
Ce changement n'aura pas d'impact sur la collecte ni le traitement du papier. Vous pourrez toujours mettre vos papiers au recyclage mais dorénavant dans le bac jaune.

Vous avez le choix, rendre ou garder le bac bleu

Ce choix a été fait par les élus, car il ne comporte que des avantages. Un avantage financier **pour la collectivité** car en réduisant les tournées des camions, les frais liés à la collecte diminuent légèrement (environ 40 000 € par an). Cela a également un avantage environnemental car, moins de tournées de camions, c'est moins de pollution atmosphérique.
Pour les habitants, la collecte hebdomadaire du papier simplifiera la vie. Vous pouvez tout déposer dans le bac jaune et être collecté chaque semaine. Vous aurez donc moins de risque d'oublier de mettre le bac que lors d'une collecte mensuelle. Enfin, vous aurez le choix entre **deux options** : rendre ou conserver votre bac.

- Si vous le rendez, vous aurez plus de place chez vous.
  Vous pouvez le déposer :
  Centre administratif des Deux Vallées
  9 rue du Maréchal Juin (derrière le magasin LIDL) tél. : 03 44 96 31 00
  Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h
- Si vous le gardez, vous pourrez l'utiliser pour vos déchets végétaux uniquement en complément du bac marron.
  Jusqu'à ce qu'il soit complètement usé, **vous pourrez utiliser le bac bleu pour vos déchets végétaux uniquement**, avec le bac marron. **Attention**, vous ne pouvez pas l'utiliser pour d'autres déchets.

Renseignements : 03 44 96 31 00